Image not found or type unknown

Changement de statut "Etudiant " vers VPF via le Pacs

Par **Rami07**, le **07/08/2016** à **14:52**

Bonjour,

Je suis un tunisien et je vais savoir est ce que ma demande de changement de statut étudiant vers vie privée et familiale sera accepté ou non sachant que sur mon passeport est marqué que je suis hébergé chez elle depuis un an et sur mon compte bancaire aussi ? De plus on a pacsé juste avant 2 semaines de date de dépot de mon demande de titre de séjour temporaire vie privée et familiale

Merci de votre réponse
Bonne journée

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés